

SAINTE-TULLE

Braderie du Secours populaire

La première braderie de l'année du Secours populaire a lieu ce week-end. Une première journée s'est déroulée hier, où une vingtaine de bénévoles étaient mobilisés. Elle se poursuit aujourd'hui, de 10 h à 16 h, en extérieur, devant la Maison de la solidarité. À chiner vêtements d'hiver, vaisselle, bibelots...

Après une interruption de quelques semaines due à la crise sanitaire, le Secours populaire relance cette braderie, rendez-vous qui permet de récolter les fonds nécessaires pour financer les actions menées par l'association tout au long de l'année.

→ En cas de pluie, l'événement sera annulé.



VALENSOLE

Ateliers sport et nutrition

Le CCAS propose des cours d'activités physiques et un atelier nutrition adaptés à distance pour les personnes de plus de 60 ans. Au programme : ce mardi à 9h30, conférence de lancement. Dès le mardi 16 février, cours d'activité physique adaptée chaque semaine en visio et à partir de vendredi 19 février, cours de nutrition toutes les deux semaines en visio également. Modalités : Avoir plus de 60 ans. Avoir une bonne connexion internet et une webcam. Frais de participation pour l'ensemble du projet : 15€ (un kit matériel + un carnet de suivi)

→ Renseignements : 06 62 63 35 71



Le Canal met son réseau d'irrigation sous pression

VILLENEUVE Une 3^e phase de travaux s'achèvera ce printemps pour améliorer la distribution

C'est un lourd investissement, décliné sur quatre hivers de travaux. Le Canal de Manosque, association syndicale autorisée (Asa), a engagé 3,2 millions d'euros pour moderniser son réseau d'irrigation sur la commune de Villeneuve. Objectif : "distribuer l'eau sous pression", explique son directeur, Romain Boulet. Un chantier qui se déroule en 4 phases hivernales, et dont la 3^e est en train de s'achever. En mars 2022, "16 km de conduites auront été posés et 600 adhérents raccordés sur la commune", détaille le dirigeant. Nous en sommes déjà à 250, 400 le seront ce printemps." Sur ce secteur, la desserte était auparavant "gravitaire, au tour d'eau, d'avril à octobre", explique Romain Boulet.

Des ouvrages de mise en charge sont créés sur le canal de Manosque et raccordés à des conduites enterrées.



Le chantier, en cours sur la commune, prendra fin ce printemps.

/ PHOTO J.C.M.

les exploitations agricoles. Faire évoluer la distribution de l'eau est nécessaire, même si ces travaux, complexes et menés main dans la main avec la collectivité, sont extrêmement onéreux compte tenu de leur technicité et de leur ampleur.

Concrètement, des ouvrages de mise en charge sont créés sur le canal de Manosque et raccordés à des conduites enterrées, la plupart du temps dans les folioles. Un réseau qui arrive sur chaque

terrain d'adhérent via un coffret d'arrosage, installé par les équipes de l'Asa. "Le dénivelé met l'eau sous pression, et chacun en dispose par un robinet, à n'importe quel moment et pour n'importe quelle quantité", décrit Romain Boulet.

Outre un meilleur service à ces adhérents, l'opération doit permettre de réaliser d'importantes économies d'eau. "Certes la consommation aura forcément des pics en saison estivale, et nous devons

adapter notre pilotage du canal. Des seuils hydrauliques ont été mis en place en ce sens pour sécuriser le niveau d'eau. Mais sur ce secteur, à l'année, une énorme économie, de 60 % à 70 % des volumes d'eau, devrait être réalisée", assure le directeur de l'ASA.

Des financements de l'Agence de l'eau

Une ressource que le Canal de Manosque s'engage "à restituer durant les 25 prochaines années dans le Largue", ajoute-t-il. Une condition sine qua non pour obtenir des financements de l'Agence de l'eau. "Elle ne soutient des projets que s'il y a un gain pour le milieu naturel. Et il s'agit du principal financeur de cette opération de travaux..." Le chantier est également soutenu par le Conseil régional et l'Union européenne. "C'est une démarche partenariale, dans le cadre du second contrat de canal qui a commencé en 2020. Nous n'abandonnons que 20 % des 3,2 millions d'euros nécessaires pour ce projet, chiffre Romain Boulet. Le reste est apporté par ces partenaires. La hausse tarifaire pour les adhérents correspond d'ailleurs au financement de la charge de l'emprunt nécessaire pour apporter ces 20 %".

"Moderniser le canal et diminuer le prélèvement de la ressource, voilà le but premier de l'opération, rappelle le directeur. L'eau, dans notre région, c'est de l'or, et ceux qui en disposent l'oublient parfois."

J.C.M.

EN BREF

SENIORS

Permanences à l'Ampra

Afin de rétablir un lien social, l'Association manosquaine pour une retraite active (l'Ampra, ex-Ompa) propose deux matinées de permanences les lundis et jeudis de 9 h à 11 h. Ces permanences permettront aux adhérents de se retrouver et de prendre leur adhésion pour la nouvelle année.

Ces adhésions sont indispensables au bon fonctionnement et à la vie de l'association (Assemblée générale avec adhésion à jour obligatoire). La cotisation permet actuellement de bénéficier des services des livraisons des repas à domicile (pour les Manosquins) et du drive. Elle servira, dans le courant de l'année, (dès que les locaux seront autorisés à la réouverture), à participer aux animations et à bénéficier du restaurant.

SAINTE-TULLE

Commencée tardivement et écourtée à cause du couvre-feu, la tournée des sapeurs-pompiers pour la vente du calendrier de 2021 n'a pas couvert l'ensemble du territoire de la commune. Néanmoins, vous pouvez vous procurer le calendrier au magasin "Aux délices des papilles", place Jules-Guesde ou en contactant le président de l'Amicale ☎ 06 81 94 37 58.